

****

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Signature d'une Convention de Partenariat entre le Haut-Commissariat au Plan et l'Institut National de la Statistique de Guinée**

**A l’issue d’une visite de travail effectuée par une importante délégation de la République de Guinée au Royaume du Maroc, une convention de partenariat a été signée, à Rabat le 29 décembre 2023, entre le Haut-Commissariat au Plan (HCP), représenté par le Directeur Général de la Statistique de la Comptabilité Nationale et l'Institut National de la Statistique (INS), représenté par son Directeur Général. Ce partenariat vise à renforcer la collaboration des deux institutions dans les domaines clés de comptabilité nationale et de statistiques économiques et sociales.**

**Au-delàs des domaines précités, la convention ouvre la voie à des discussions futures sur d'autres sujets potentiellement fructueux pour une collaboration soutenue. Parmi ceux-ci figurent le partage de l'expérience marocaine en matière de travaux cartographiques et de Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), ainsi que l’appui du HCP en matière d’élaboration du Rapport National Volontaire de la Guinée. De plus, des opportunités éducatives et d’échange d’expertises seront explorées, telles que la possibilité pour les étudiants guinéens d'étudier à l'Institut National de Statistique et d'Économie Appliquée (INSEA) au Maroc, ainsi que des stages d'immersion pour les professionnels guinéens au sein du HCP.**

**La signature de cette convention entre le Maroc et la Guinée dans le domaine crucial des statistiques renforce les liens bilatéraux, enrichie à l’occasion d’échanges d’expériences et de missions entre les deux institutions. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction de la qualité de leurs discussions et des résultats obtenus lors de cette visite et ambitionnent de les élargir à d’autres thématiques relatives aux nouveautés méthodologiques en matière de comptabilité nationale, de reporting des objectifs de développement durable, et de statistiques économiques et sociales.**